

ALLOCATION .

PRONONCÉE PAR

NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE LEON XIII

Dans le consistoire secret du 30 décembre 1889.

Vénérables Frères,

Une consolation Nous est venue naguère opportunément des lointaines régions de l'Amérique et aussi de la Suisse. Le désir si ardent des catholiques d'avoir des Instituts d'enseignement supérieur leur appartenant, vient d'obtenir satisfaction, grâce à leurs propres efforts, par l'établissement à Washington, à Ottawa et à Fribourg, d'universités qui auront pour règle inviolable d'unir l'intégrité de la foi à l'éclat de l'enseignement et de former la jeunesse à la religion non moins qu'à la science. Nous savons quelle reconnaissance est due, pour ces fondations, d'abord à la sollicitude et à la constance des Evêques, ensuite au concours des particuliers. Ils méritent les uns et les autres d'être loués pour avoir, dans une communauté de volonté et d'efforts, fondé des institutions dont les bienfaits seront grandement profitables, non seulement à l'Eglise, mais à l'Etat. Car, Nous entrevoyons par la pensée, Vénérables Frères, les fruits qui naîtront de l'œuvre entreprise, et Nous Nous réjouissons en songeant que, dans les villes que Nous venons de nommer, le catholicisme pourra librement se développer, sous la sauvegarde de l'autorité des lois et de l'équité des hommes.

Ces événements heureux du dehors rendent plus pénible encore l'impression produite par ce qui se passe chez nous. Ici, en effet, les adversaires ne cessent pas de combattre l'Eglise ; Que dis-je ? Ils manifestent plus audacieusement chaque jour leur hostilité et ne rougissent pas de se glorifier de leurs attentats. C'est ce que proclament assez haut les paroles prononcées naguère par un homme public, alors que, dans une nombreuse réunion, expressément convoquée, il a clairement fait connaître ce que les chefs du pouvoir en Italie pensent de l'Eglise et du pontificat romain et ce qu'ils veulent.

Des paroles analogues ont été entendues, au mois de juin, dans